

Soleure en visite à Berne

Une délégation de 70 droguistes soleurois s'est rendue à Berne le 9 mars. Leur objectif: remettre au conseiller fédéral Pascal Couchepin leur «Pétition pour un approvisionnement sûr en médicaments non soumis à ordonnance».

Avant de rencontrer **Pascal Couchepin**, ministre en charge de la santé publique, les droguistes ont parcouru à pied le trajet de la gare à l'entrée du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Leur défilé n'a pas manqué d'attirer l'attention des passants, plutôt étonnés de leur apparence.

Pascal Couchepin a exceptionnellement réceptionné personnellement la pétition. Un geste extraordinaire qui a encore plus motivé et soudé la section soleuroise aux dires de son président, **Anton Löffel**. Il se réjouit d'avoir pu remettre la pétition directement à Pascal Couchepin et à ses collaborateurs.

Population solidaire

Avec leur «Pétition pour un approvisionnement sûr en médicaments non soumis à ordonnance», 28 drogueries du canton de Soleure ont visiblement répondu aux attentes de la population. De la mi-janvier au 7 février, les drogueries en effet pu récolter plus de 17 000 signatures. Ce qui dépasse nettement l'objectif initial de 10 000 signatures. Les drogueries soleuroises ont lancé cette pétition parce qu'à compter du 1^{er} janvier 2009, elles ne sont plus autorisées à remettre des produits de la liste C. Ceci parce que le délai transitoire prévu dans la Loi sur les produits thérapeutiques est arrivé à échéance. Or, le Conseil national et le Conseil des Etats ont justement adopté une motion (07.3290) qui modifie ce point de la Loi sur les produits thérapeutiques (voir *d-mail* du 23 janvier 2009).

Fort soutien politique

Les règlements actuels étant pour le moins contradictoires, les politiciens sont sensibles aux revendications des droguistes. Certains membres du Conseil

d'Etat soleurois, mais aussi des politiciens comme le conseiller aux Etats **Rolf Büttiker** et le conseiller national **Roland F. Borer**, ont soutenu cette pétition. Lors de la discussion avec le conseiller fédéral et les collaborateurs de l'administration – entretien qui a suivi la remise de la pétition, les parlementaires ont également appuyé les droguistes soleurois Anton Löffel et **Roland Rudolf von Rohr** (président de la commission des produits thérapeutiques de l'ASD SO) avec d'excellents arguments. La section a aussi pu compter sur l'appui de **Johanna Bernet-Meili**, présidente centrale de l'ASD, et **Martin Bangerter**, directeur de l'ASD. Durant cette entrevue d'une trentaine de minutes, les droguistes ont eu la chance exceptionnelle d'adresser leurs revendications relatives à la motion de la CSSS-CN «Nouvelle réglementation de l'automédication» directement à Pascal Couchepin, conseiller fédéral en charge du dossier. L'entretien avec le ministre de la santé et les représentants de l'administration fédérale a été très instructif. «C'est très important pour notre profession d'avoir pu exprimer nos revendications au conseiller fédéral et donc d'avoir pu lui donner des informations directement du front», souligne Anton Löffel, président de la section soleuroise. Le «pouvoir» de l'administration aurait cependant un peu gêné la discussion. Impossible de dire quelle influence cela aura sur le politique. Quant à la suite des événements... tout est encore ouvert. Anton Löffel attend une réponse du DFI dans les prochaines semaines.

Flavia Kunz / trad: cs